

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 138

11 - Aude

### ASSOCIATIONS

#### Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne

#### **FISHING CLUB GRISSANAIS PLAISANCE & PECHE.**

*Objet* : développer harmonieusement durablement une plaisance et une pêche de loisir écoresponsables, mettre en œuvre des actions de promotion des activités maritimes de loisir par toutes mesures adaptées, en cohérence avec les orientations nationales et Européennes ; Participer aux actions de sauvegarde et de protection, de la faune, de la flore et du littoral, ainsi que le respect de l'environnement et du cadre de vie conformément aux objectifs de la loi 76 ; 629 du 10 juillet 1976, et toutes lois subséquentes ; Former et inciter les pêcheurs plaisanciers au respect des règles de protection de la ressource marine visant à en assurer une gestion équilibrée ; Informer, sensibiliser et former les jeunes pêcheurs plaisanciers sur les réglementations concernant la pêche, la sécurité et la navigation en mer ; Défendre la liberté de l'usage de la mer, et notamment par la pêche et la plaisance sans aucun but lucratif ; Promouvoir la pêche de loisir en mer, sous toutes ses formes, à pied, en bateau ou du bord Soutenir toutes les initiatives visant à assurer une gestion équilibrée de mise en valeur de la ressource marine, en demandant à être associée aux discussions et en participant aux actions qui concernent la pêche de loisir sous toutes ses formes ; Resserrer dans leur vie associative des liens d'amitié et d'entraide entre pêcheurs plaisancier en les soutenant dans leurs activités ; Développer les qualités morales, des aptitudes physiques et techniques prépondérantes à la mer ; Organiser, la promotion et le développement de tous exercices et toutes initiatives propres à la formation des jeunes dans le domaine maritime et de la pêche ; Encourager en le favorisant, du tourisme halieutique ; Assurer : le rôle de représentation et de défense des adhérents auprès des Administrations, la conduite d'actions partenariales et la formulation de propositions répondant à son objet social ;

*Siège social* : quai des Palmiers, 11430 Gruissan.

*Date de la déclaration* : 28 avril 2021.